

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 18 avril 2024

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2023 / 202 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Pour récupérer une feuille de match papier,

Site : districtvaldemarne.fff.fr - **Onglet :** District - **Rubrique :** Documents Clubs (en bas)

Ou Cliquez sur le lien :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/wp-content/uploads/sites/99/2021/09/FMVIERGE.pdf>

Pour récupérer une feuille de match papier,

Rappel « Foot Club et Site Internet » :

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

La FFF a changé notre système « Métier » pour la gestion des compétitions.

Quelques incohérences et soucis qui sont en cours de rectification.

Merci de vérifier que vos calendriers sont conformes.

RAPPEL, sur cette nouvelle version, les rencontres s'affichent par DATE et non plus par journées, bien suivre les dates calendaires pour les rencontres.

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et **match perdu par pénalité au club recevant**, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1er Appel de Feuille de match manquante :

U16 D3 :

25938513 : HAY LES ROSES CA 21 / FRESNES AAS 21 du 07/04/2024

U14 D2 :

27883880 : CHARENTON CAP CA 22 / VINCENNES CO 22 du 03/02/24

27883882 : NOGENT FC 21 / VITRY 94.2 CA 21 du 03/02/24

27883895 : HAY LES ROSES CA 21 / CHOISY LE ROI AS 22 du 16/03/24

27881179 : JOINVILLE RC 24 / CHAMPIGNY FC 94 22 du 03/02/24

U14 D3 :

27895185 : VILLENEUVE ABLON US 21 / IVRY US FOOTBALL 23 du 23/03/24

27895255 : VAL DE FONTENAY AS 21 / ECOLE PLESSEENNE 22 du 06/04/24

U14 D4 :

27892382 : CHARENTON CAP 23 / VILLIERS ES 23 du 06/04/24

27892388 : FRESNES AAS 23 / NOGENT FC 23 du 06/04/24

2ème Appel de feuille de match manquante :

U14 D4 :

27885415 : VAL DE FONTENAY US / LUSITANOS ST MAUR US du 23.03.24

27885418 : LIMEIL BREVANNES AJ / CANNAVEROIS FC du 23.03.24

Match perdu au club recevant sans réponse aux deux appels de feuilles de match manquante :

U18 D3 :

27173943 : VAL DE FONTENAY AS / MAROLLES FC du 24/03/24

Courrier de ST MANDE FC à la suite du match perdu au club recevant sans réponse aux deux appels de FM manquante donnant des explications.

U16 D3 :

25938602 : ST MANDE FC / KREMLIN BICETRE CSA 1 du 10/03/24

La Commission demande au Club Du KREMLIN BICETRE CSA de confirmer le résultat de la rencontre et rectifiera à réception.

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général - Non-utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement
 - En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
 - En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
- En cas de 1^{ère} non-utilisation : **avertissement**
 - 2^{ème} non-utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 07/04/2024) :

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (Amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (Match perdu par pénalité)
COUPE VDM CDM MENUIBLAN AS 5 MAISONS ALFORT FC 5	25/02/2024 25/02/2024		
COUPE VDM FOOT ENTREPRISE WAYWOUYWEAR FC 2	24/02/2024		
COUPE VDM FUTSAL AS HAY 94 FUTSAL 1	24/02/2024		
ANCIENS D2 VILLENEUVE ABLON US 11	17/03/2024		
FUTSAL D1 VITRY ASC 1 CHEVILLY LARUE ELAN 1 CHAMPIGNY CF 2 VITRY ASC 1 AS HAY 94 FUTSAL 1	03/02/2024 03/02/2024 02/03/2024 02/03/2024 05/04/2024	16/03/2024	06/04/2024
FUTSAL D2 VERS L'AVANT 1 B2M FUTSAL 3 CHEVILLY LARUE ELAN 2	27/01/2024 28/01/2024 05/04/2024		
SENIORS D2 EN VERS AV VILLEJUIF 1	10/03/2024		
SENIORS D4 OC IVRY 2 GEN TAKTIK SP 2 AS ZENAGA 2	28/01/2024 04/02/2024 03/03/2024		
SENIORS FEMININES D1 ST MAUR LUSITANOS 1	10/02/2024		
COUPE VDM U20 CHEVILLY LARUE ELAN 1	24/02/2024		
U18 D3 BRY FC 1 VAL DE FONTENAY AS 1	17/03/2024 24/03/2024		

U16 D1 LE PERREUX AS 1	04/02/2024		
U16 D2 CHAMPIGNY FC 1 US IVRY FOOTBALL 2	04/02/2024 17/03/2024		
U16 D3 US IVRY FOOTBALL 3 VILLEJUIF US 3 CHEVILLY LARUE ELAN 1 VILLENEUVE AFC 1	11/02/2024 03/03/2024 10/03/2024 10/03/2024		
U16 D4 CHOISY LE ROI AS 4 VILLENEUVE AFC 2	04/02/2024 03/03/2024		
CRITERIUM U15F NOGENT FC 1 VILLENEUVE ABLON US 1 VILLEJUIF US 1 ALFORTVILLE FC 1 KREMLIN BICETRE CSA 1 ECOLE PLESSEENNE 2 FC ALFORTVILLE 1 VILLENEUVE ABLON US 1 GENTILLY AC 1	20/01/2024 03/02/2024 03/02/2024 03/02/2024 02/03/2024 09/03/2024 09/03/2024 09/03/2024 17/03/2024		
U14 D1 RUNGIS US 1	23/03/2024		
U14 D3 ST MANDE FC 1 VILLENEUVE ABLON US 1	09/03/2024 23/03/2024		
U14 D4 ORMESSON US 1 BRY FC 1 AC CRETEIL 2 ST MAUR LUSITANOS 1 VILLENEUVE AFC 3 ORLY AVS 2 CHAMPIGNY FC 3 CHARENTON CAP 3	03/02/2024 02/03/2024 16/03/2024 16/03/2024 16/03/2024 23/03/2024 06/04/2024 06/04/2024	06/04/2024	
CRITERIUM U13F US IVRY FOOTBALL 1 ORLY AVS 1 FRESNES AAS 1 BONNEUIL CSM 1 JOINVILLE RC 1	04/02/2024 04/02/2024 10/03/2024 17/03/2024 17/03/2024	10/03/2024	
CRITERIUM U11F ORMESSON US 1 US IVRY FOOTBALL 1 CHARENTON CAP 1 HAY LES ROSES CA 1 BONNEUIL CSM 1 VITRY ES 1 VILLENEUVE AFC 1	21/01/2024 04/02/2024 03/03/2024 03/03/2024 03/03/2024 10/03/2024 17/03/2024	10/03/2024 17/03/2024	